

Objectifs de législature 2022-2026

Le Conseil du Jura bernois (CJB) a présenté en conférence de presse ce mardi 7 février 2023 les grands axes qui définissent ses objectifs de législature jusqu'en 2026. Le président du CJB et les présidentes et présidents de commission ont exposé leurs activités et perspectives.

Renforcement de l'image du Jura bernois et des collaborations régionales :

La collaboration avec les partenaires institutionnels est primordiale et constitue naturellement un objectif pour les années à venir. Le travail en réseau est essentiel pour pouvoir faire avancer les projets qui concernent notre région et défendre des positions politiques dans le cadre de consultations et corapports. Dans cette optique, le CJB continuera à renforcer la collaboration avec ses partenaires tels que la Députation francophone au Grand Conseil, le Conseil des affaires francophones de l'arrondissement de Biel/Bienne (CAF), l'Association Jura bernois.Bienne (Jb.B), la Fondation pour le rayonnement du Jura bernois et les autres partenaires régionaux.

Concernant la marque d'attractivité Grand Chasseral, le CJB collabore avec la Fondation pour le rayonnement du Jura bernois afin de contribuer à la promotion de cette marque dans les domaines qui le concernent, en particulier la culture.

Politique culturelle dans le Jura bernois :

Le CJB poursuivra ses travaux et son implication dans le transfert de Moutier dans la République et canton du Jura. En matière de politique culturelle, le CJB dispose des compétences décisionnelles et est donc en charge de ce volet. Une analyse du paysage culturel interjurassien est en cours, permettant de disposer d'une vue d'ensemble des soutiens octroyés jusqu'à présent. Sur cette base, le soutien aux institutions et projets interjurassiens devra être repensé, en tenant particulièrement compte de la planification financière du CJB et de l'alimentation des fonds : pour rappel, les enveloppes financières dont dispose le CJB sont définies en proportion de la population du Jura bernois.

Le Concept culturel 2022-2026 présenté en conférence de presse en septembre 2022 constitue naturellement le fil rouge du CJB en matière de soutien aux institutions et actrices et acteurs culturels. Pour faire écho aux travaux actuellement menés à Bellelay pour redynamiser le site, le CJB veillera à ce que les orientations qui devront être prises puissent faire rayonner les activités culturelles au niveau régional et suprarégional.

Fin 2022, le CJB a mis sur pied une rencontre des actrices et acteurs culturels afin de présenter et d'échanger sur la marque d'attractivité Grand Chasseral (mentionnée ci-dessus). Pour répondre à un besoin du terrain et permettre également au CJB d'avoir des contacts encore plus étroits avec le domaine culturel, ce type de rencontre sera reconduit, soit sur des thèmes globaux, soit sur des thèmes spécifiques. Le CJB poursuivra également ses travaux en lien avec le développement et le rapprochement des bibliothèques régionales pour une mise en œuvre concrète dès 2025. Les collaborations avec la région biennoise seront bien sûr poursuivies, que ce soit au niveau des soutiens croisés CJB-CAF qu'au niveau du développement des projets et institutions culturels qui concernent les deux territoires.



Finalement, dans l'optique de renforcer l'image du Jura bernois et des activités qui s'y développent (cf chapitre précédent), le CJB réitérera l'octroi de son Prix et de ses distinctions pour mérites exceptionnels dans le domaine de la culture. Les travaux ont débuté et le Jury sera bientôt constitué.

Utilisation des Fonds de loterie et Fonds du sport :

Fin 2022, le CJB a communiqué sur les adaptations du Guide pratique du Fonds du sport, permettant de disposer de critères adaptés aux besoins de la région. Le Jura bernois, tout comme le reste du canton, dispose d'enveloppes financières (Fonds du sport et Fonds de loterie) dont le potentiel d'utilisation peut être optimisé. Des démarches sont en cours afin de comparer le système bernois avec le fonctionnement et la pratique des cantons alentours (faisant partie des périmètres Swisslos ou de la Loterie romande). Dans cette optique, le CJB souhaite particulièrement que des solutions puissent être trouvées pour des projets jugés d'importance pour la région et pour lesquels des soutiens ne peuvent actuellement pas ou plus être attribués. Finalement, en faisant référence à la séance plénière du mois de février 2023, le CJB souhaite renforcer l'information auprès des actuels et potentiels demandeurs de subvention, concernant les possibilités de financement qu'offrent ces fonds.

Changement d'appartenance cantonale de Moutier :

Le CJB poursuivra ses travaux et son implication dans le transfert de Moutier dans la République et canton du Jura. En plus des éléments mentionnés précédemment pour le volet culturel, le CJB sera amené à se prononcer sur les prochaines étapes du projet Avenir Berne Romande ainsi que sur le concordat. Pour rappel, les avis émis jusqu'à présent par le CJB ont été globalement pris en compte dans la réorganisation de l'administration décentralisée (valorisation de l'ancien district de La Neuveville, déménagement du ceff artisanat, déménagement de la fonction de déléguée jeunesse, nouvelle organisation de l'Office des poursuites et faillites, etc.).

Formation :

Dans le domaine de la formation, le CJB est actif autant au niveau de l'école obligatoire que du secondaire II ou des écoles supérieures. Pour la première citée, le CJB s'est par exemple engagé politiquement ces dernières années à ce que la transition avec le projet REVOS (intégration de l'enseignement spécialisé dans les bases légales qui régissent l'école obligatoire) se passe dans les meilleures conditions possibles en particulier pour les spécialistes de la branche (logopédistes) ; ceci est maintenant chose faite et il s'agira de voir comment ce système s'inscrit dans la durée et si des ajustements sont à prévoir. Dans le domaine du secondaire II, le CJB attache de l'importance au développement des places d'apprentissage francophones à Bienne et fait donc partie du groupe de travail, initié par le CAF, dans lequel des actions sont impulsées. Depuis la création de ce groupe de travail, le nombre de places d'apprentissage est en nette augmentation ; les travaux se poursuivront durant la présente législature. Le déménagement du ceff artisanat à Bienne permettra justement de poursuivre dans cette dynamique.

Finalement, pour le domaine des écoles supérieures, le CJB continue à participer, aux côtés du CAF, à des séances de « délégations » qui permettent d'échanger avec la Direction de l'instruction publique et de la culture et de lui faire part des besoins des deux régions en amont des Comités stratégiques (HE-Arc, HEP-BEJUNE, CIIP). Le CJB aura également à cœur de veiller au développement des Hautes écoles, en soutenant notamment le renforcement du positionnement de la HE-Arc sur sol bernois ou encore le développement du bilinguisme dans les établissements de formation.



Economie et transports :

Dans le domaine de l'économie au sens large du terme, il s'agit en particulier d'être actif dans l'application concrète et le suivi des programmes Interreg (France-Suisse) et NPR (intercantonal)¹. Depuis l'automne 2022, le nouveau programme Interreg a débuté pour une durée de sept ans. Le CJB accompagne l'instruction et le suivi des projets afin qu'ils puissent répondre, simultanément, à une dynamique transfrontalière et aux besoins du canton de Berne. Des avis métiers sont établis, analysés et présentés ensuite au canton pour le déblocage des crédits. A noter que le nouveau programme Interreg comporte un axe spécifique au développement durable ; il s'agira de voir dans quelles mesures des projets répondant à ce thème pourront être déposés. Toujours dans le cadre des relations transfrontalières, nous pouvons relever que le CJB fait partie intégrante et représente ainsi le canton de Berne au sein de l'Observatoire statistique transfrontalier de l'Arc jurassien (OSTAJ) ; un rapport devra être établi durant le premier trimestre 2023 afin de voir dans quelle mesure le canton de Berne continue à faire partie des financeurs et participe au développement de cet outil.

Au niveau des transports, le CJB s'engage à défendre le développement des transports publics et de marchandises par rail pour que ces derniers répondent aux besoins de la région. Le CJB défend notamment le développement et le renforcement des offres en transports publics dans les endroits clés, en particulier le site de Bellelay qui est amené à se développer dans les prochaines années. Citons également que le CJB porte un regard attentif quant au développement de l'accès au Massif de Chasseral. Finalement, le CJB suit également de près les travaux de l'OFROU sur la N16 entre les Champs-de-Boujean et Tavannes en relayant les questionnements de la région, en particulier pour le développement de la voie lente à Frinvillier.

Système de santé et Protection de l'enfant et de l'adulte :

Dans ces domaines, le CJB ne dispose pas de compétences décisionnelles mais participe aux différents rapports et consultations qui concernent notamment le système de santé ou la protection de l'enfant et de l'adulte. Pour ce dernier, le CJB et le CAF veillent, en collaboration notamment avec la PIEA, à ce que les spécificités du Jura bernois et de l'arrondissement de Biel/Bienne soient considérées sur le plan cantonal, notamment pour ce qui est des structures d'accueil pour les enfants et adolescents présentant des besoins particuliers.

Communication :

Dans le prolongement des travaux entrepris durant la législature 2018-2022, le CJB prévoit de continuer à développer ses actions et outils de communication. Rappelons que durant la précédente législature, l'ouverture partielle des plénums a été introduite (phase test) et qu'il conviendra de définir durant la nouvelle législature si ce format sera réitéré et sous quelle(s) forme(s). Le CJB avait également organisé des rencontres avec les autres régions du canton pour présenter ses activités et les spécificités du Jura bernois ; cette démarche a bien fonctionné. Dans le même ordre d'idée, le CJB poursuit ses travaux en prévoyant notamment une réflexion globale sur l'utilisation de différents outils (réseaux sociaux, bâches publicitaires, etc.). L'objectif premier étant de faire connaître l'institution au grand public.

Finalement, pour faire écho aux nouvelles bases légales cantonales sur la numérisation (cf [communiqué de presse du canton du 23 janvier 2023](#)), le CJB poursuit sa transition vers le numérique (rapport d'activités essentiellement disponible en ligne, etc.)

¹ Pour le programme NPR cantonal du Jura bernois, c'est Jb.B qui est en charge de l'établissement du programme et de son application sur le terrain.



Informations et contacts

- Cyprien Louis, président du CJB, 078 714 45 53
- Kim Seiler, secrétaire générale du CJB : 031 633 75 73 / 079 482 34 72

La Neuveville, le 7 février 2023

Rue des Fossés 1
Case postale 524
2520 La Neuveville

T +41 31 633 75 73
www.conseildujurabernois.ch
info.cjb@be.ch

